T 02 464 04 41 F 02 464 04 92

Service ENVIRONNEMENT

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME A L'ACHAT D'UN FUT A COMPOST

Depuis le 1 octobre 2020, les primes ne sont plus versées en euros mais en chèques commerces du même montant. Ces chèques commerces sont à dépenser dans le réseau de commerçant local berchemois. Pour bénéficier de ces chèques commerces, inscrivez-vous sur la plateforme en ligne www.chequescommerces 1082.be

Si vous habitez Berchem-Sainte-Agathe et si vous souhaitez acheter une compostière, la commune vous rembourse la moitié du prix (y compris le bâton mélangeur) à concurrence d'un montant maximum de 50,00 EUR par ménage.

Complétez le **formulaire** de demande, accompagné de la **facture nominative acquittée** et de la copie de votre **carte d'identité** et retournez le tout au Service Environnement.

et de la copie de votre carte d'identité et retournez le tout au Service Environnement.
Données relatives au demandeur
Nom, Prénom : Domicile : Téléphone :
Mail (en lettres majuscules) :
■ Prix compostière (y compris le bâton mélangeur): €
 Remarque: remboursement à concurrence de 50% du prix TVA comprise, avec un maximum de 50,00 EUR par fût, une vermi-compostière est admis comme type particulier de compostière un seul fût par ménage.
Joindre
 L'original de la facture acquittée mentionnant l'article à votre nom Copie de votre carte d'identité
Berchem-Sainte-Agathe, le / / Signature
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE: Avenue du Roi Albert 33 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe